

COMMUNE
DE
BERNWILLER



TRAIT
D'UNION



JANVIER
2025

ISSN 2681-4579



Burcklé Grange Les Femmes de Barbe Bleue

Pièce de théâtre

d'après
une écriture collective de
« Juste avant la Compagnie »

Mise en scène :

Dominique FELS-RICCI

avec :

Dominique FELS-RICCI

Claire FREITAG

Jackie HUBINET

Nathalie ILTIS

Elise LERCH

SAMEDI 22 MARS à 20h

Salle HENNER à BERNWILLER

Participation au chapeau
Réservation sur www.hennerhisla.fr

Le Théâtre La Ruchène présentera « les femmes de Barbe Bleue » en soutien au projet de réhabilitation de la maison du peintre Jean-Jacques Henner. Cette pièce de Théâtre, d'après une écriture collective du groupe « Juste avant la Compagnie » est une réinterprétation du célèbre conte « Barbe bleue ».

Nous sommes dans le vestibule d'une riche demeure.

Les femmes de Barbe Bleue sont toutes réunies. Cette fois-ci, ce sera différent...

Elles scrutent l'espace et cherchent des indices de l'arrivée imminente de la prochaine victime ; mais celle-ci ne semble pas s'annoncer.

Alors pourquoi sont-elles réunies dans cet endroit ?

Peu importe, elles vont attendre ensemble et en profiter pour faire enfin connaissance.

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	PAGE 04
CONSEIL MUNICIPAL	PAGES 05 À 08
IL Y A 80 ANS, LA LIBÉRATION DE L'ALSACE	PAGE 09
URBANISME / SIAEP	PAGE 10
ETAT CIVIL	PAGE 11
LES COULISSES DE L'ÉCOLE	PAGE 12
VIE ASSOCIATIVE	PAGES 13 À 21
VIE DE LA COMMUNE	PAGES 22 À 26
HOMMAGE	PAGE 27
CHASSE	PAGES 28 & 29
ENVIRONNEMENT	PAGE 30
INFORMATIONS DIVERSES	PAGES 31 À 33
RECETTES : AUTOUR DU FROMAGE	PAGE 34
ASTUCES	PAGE 35
DIVERS	PAGE 36

Bonne lecture

BULLETIN MUNICIPAL DE BERNWILLER

JANVIER 2025

Diffusion gratuite à tous les foyers de la commune

Tirage : 520 exemplaires

Impression : IM'SERSON

RESTEZ INFORMÉS

<https://ammertzwiller-bernwiller.fr>

Actualités

Trait d'union téléchargeable

Délibération du Conseil Municipal

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE





Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous voici déjà en 2025.

Permettez-moi tout d'abord, au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, de vous présenter nos vœux les plus sincères, de santé, de bonheur et de succès, pour vous et ceux qui vous sont chers.

Le deuxième semestre de 2024 a démarré sur les chapeaux de roues avec l'Altburafascht qui a connu un immense succès malgré un temps incertain. Merci à tous ceux, qui de près ou de loin, ont participé à cet événement.

Septembre était aussi le mois de la rentrée scolaire et la confirmation que la troisième classe restera ouverte pour l'année scolaire en cours ; pour rappel, l'académie avait acté la fermeture en février dernier. Mais nous restons vigilants pour la rentrée prochaine.

Au mois d'octobre, notre COMCOM a élu son nouveau conseil, suite à la démission de Mr Vincent Gassman. Ce scrutin nous a permis d'obtenir un poste de vice-présidence, tenu par Mme Béatrice GREDER qui pourra ainsi nous représenter et défendre nos intérêts.

Au mois de novembre, un pilône a été mis en place au niveau des lagunes de Bernwiller par la société Orange, qui souhaite ainsi parfaire sa couverture téléphonique ; d'autres opérateurs pourront être rajoutés par la suite, pour améliorer le réseau.

Novembre, c'est aussi le mois des marchés de Noël ; Et Bernwiller n'a pas failli à la tradition. Pour sa deuxième édition, les visiteurs ont afflué en nombre. Merci aux décors du village pour tout le travail accompli.

Un mot sur la réhabilitation de la maison de JJ Henner (vous trouverez un article plus complet en page 28 du Trait d'Union) : Notre objectif de finir les travaux qui engendreront des subventions est quasiment atteint.

La maison a maintenant fière allure, mais a toujours besoin de vos dons.

J'en profite pour vous informer que l'association Henner Hsla propose un nouvel événement le 22 mars : une pièce de théâtre (*Les Femmes de Barbe Bleue*) avec une participation au chapeau.

Je vous informe également que **l'inauguration de la maison de JJ HENNER aura lieu le 28 Juin 2025 ; vous aurez ainsi l'occasion de la visiter tout en profitant des animations proposées et du concert.**

La soirée « Vin chaud » organisée par la commune a connu son succès habituel. Merci aux élus, associations et bénévoles qui y ont contribué.

Je conclurai en mettant en avant le dynamisme de notre village, qui ne cesse de grandir et de prendre de l'ampleur ainsi que les associations et les bénévoles sans lesquels rien ne pourrait se faire.

Bonne lecture et encore une fois, bonne et heureuse année 2025 à toutes et tous.

Patrick BAUR
Maire de Bernwiller

Résumé de la séance du 25 juin 2024

Tarif chauffage saison de chauffe 2024-2025

Les tarifs pour la saison de chauffe 2024-2025 reste inchangé :

R1 (la consommation) : en € HT par kWh consommé : 0,0737 € HT
R2 (l'abonnement) : valeur annuelle, en € HT par kW souscrit : 39,16 € HT

Fixation tarif accueil du matin 2024-2025

Le tarif fixé pour l'accueil du matin des élèves des classes primaires pour la rentrée scolaire 2024-2025 à 1,50 € par jour d'accueil et par enfant. Ce tarif est révisable annuellement.

Rapport annuel de l'eau 2023

Décisions Modificatives n°1 du Budget Communal

Afin de régulariser le paiement de la participation à l'installation de la fibre sur notre commune, il convient de prendre une décision modificative impactant le Budget Communal.

Réhabilitation maison Henner – avenant n°2 – lot 14 Chauffage Ventilation Sanitaire

L'avenant concerne la mise en place d'un réseau séparatif pour les rejets des EP.

LOT 14 Chauffage/Ventilation/Sanitaire
Entreprise Nature Energie

Montant du marché : 167 122,77 H.T.
Montant de l'avenant n°1 : 8 217,45 H.T.
Montant de l'avenant n°2 : 13 785,16 H.T.

Nouveau montant du marché : 189 125,38 H.T.

Le montant du 2^{ème} avenant correspond à une augmentation d'environ 8,25 %.

Réhabilitation maison Henner – avenant n°1 – lot 01 Gros Œuvre - Démolition

Cet avenant concerne la reprise de l'angle Nord-Ouest, la réalisation d'une dalle béton au RDC, le redressement de la façade du sous-sol cour anglaise ainsi que divers travaux supplémentaires effectués.

LOT 01 Gros-œuvre/Démolition
Entreprise Certec Concept

Montant du marché : 260 357,90 H.T.
Montant de l'avenant n°1 : 38 141,06 H.T.
Nouveau montant du marché : 298 498,96 H.T.

Le montant du 1^{er} avenant correspond à une augmentation d'environ 14,65 %.

Réhabilitation maison Henner – avenant n°1 – lot 07 – Ascenseur

Cet avenant concerne le traitement inox en finition intérieur et le sol céramique sans joint au sol.

LOT 07 Ascenseur
Entreprise Orona Est

Montant du marché : 25 900,00 H.T.
Montant de l'avenant n°1 : 1 450,00 H.T.
Nouveau montant du marché : 27 350,00 H.T.

Le montant du 1^{er} avenant correspond à une augmentation d'environ 5,60 %.

Réhabilitation maison Henner – avenant n°1 – lot 08 - Crépissage

Cet avenant concerne la mise à niveau des façades au droit des planches de rives suite à la dépose des caissons existants en bois.

LOT 08 Crépissage
Entreprise M2 Color

Montant du marché : 65 014,12 H.T.
Montant de l'avenant n°1 : 4 166,40 H.T.
Nouveau montant du marché : 69 180,52 H.T.

Le montant du 1^{er} avenant correspond à une augmentation d'environ 6,41 %.

Désignation des délégués au sein de l'ADAUHR

Désignation des représentants au sein de l'ADAUHR (Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin)

- le délégué titulaire suivant : ROTH Jean-Luc
- le délégué suppléant suivant : BAUR Patrick

Résumé de la séance du 29 juillet 2024

Travaux maison Henner emprunt crédit relais tva

Il y a lieu de prendre un crédit relais subventions et/ou TVA, afin de palier entre les factures du marché et le versement des subventions ainsi que du FCTVA à hauteur de : 580 000 euros.

L'offre retenue est celle du Crédit Mutuel comportant les caractéristiques ci-après :

Montant : 580 000 € (cinq cent quatre-vingt mille euros)	Durée : 2 ans
CONDITIONS FINANCIERES	
<ul style="list-style-type: none"> • Taux : Fixe à 3,70% ce taux est garanti durant 12 jours à compter de la présente. Passé ce délai, il peut être revu en fonction de l'évolution du marché. Les intérêts sont calculés sur la base 365/365 jours. • Disponibilité des fonds : dès signature du contrat, la totalité du montant doit être débloquée avant le 15.10.2024. Première trimestrialité en intérêts : fin du mois du premier déblocage des fonds. • Commission et frais : 0,10% du montant accordé, payables au déblocage des fonds soit 580€ • Remboursement : Par affectation des subventions et/ou des sommes perçues par le FCTVA • Intérêts : Arrêtés et payables à la fin de chaque trimestre civil • Remboursement anticipé : Autorisé à tout moment sans préavis ni pénalité 	

Voirie acquisition de matériel

Investissement pour l'acquisition de fourniture de signalisation de police installée dans la commune.

Acquisition faite auprès de la SARL INOTECHNA pour un montant de 519,00 € TTC.

Résumé de la séance du 04 novembre 2024

Prolongation de la Convention de participation Prévoyance et Révision des taux de cotisation au 1er janvier 2025

Prolongation d'un an, pour motif d'intérêt général, de la convention de participation relative à la protection sociale complémentaire risque « prévoyance » souscrite auprès de Relyens/CNP Assurances. L'échéance est ainsi fixée au 31 décembre 2025.

	Niveau d'indemnisation	Taux en vigueur jusqu'au 31/12/2024	Taux au 01/01/2025
Incapacité	95 %	0,82 %	0,94 %
Invalidité	95 %	0,44 %	0,51 %
Perte de retraite	95 %	0,62 %	0,71 %
Décès / PTIA	100 %	0,34 %	0,34 %

Adhésion à la mission mutualisée RGPD et désignation d'un délégué

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin et celui de Meurthe-et-Moselle proposent conjointement à leurs collectivités une mission mutualisée d'accompagnement dans la démarche de mise en conformité au Règlement Général de Protection des Données (RGPD) des traitements de données personnelles.

Adhésion à la mission mutualisée d'accompagnement pour la mise en conformité au RGPD des activités de traitements de données personnelles de la collectivité,

Désignation auprès de la CNIL du CDG54, personne morale, comme étant le Délégué à la protection des données (DPD) de la collectivité.

Acquisition Matériel

Acquisition d'un chauffe-eau qui a été mis en place à l'école (cantine) pour un montant de 312,50 € HT et l'acquisition de meubles salle de bain pour le logement au 1^{er} étage du presbytère de Bernwiller pour un montant total de 215, 83 € HT.

Acquisition faite auprès de l'enseigne

LEROY MERLIN pour un montant total de 528,33 € HT. BOULANGER pour un montant de 250,00 € HT.

Prix du stère du bois

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le prix du stère de bois à 50 € HT soit 55 € TTC.

Subvention exceptionnelle à OCCE

Versement d'une subvention exceptionnelle de 2 180 € à l'OCCE pour la participation aux sorties scolaires de tous les élèves de l'année scolaire 2024/2025 équivalent à un montant de 20€/élève. 109 enfants sont concernés par ces sorties.

L'Assemblée, à l'unanimité des membres présents, DECIDE d'attribuer une subvention de 2 180 € à cette association.

Recensement population 2025 – Nomination agent coordonnateur

Désignation du coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement :
Madame PARMENTIER Stéphanie, Adjoint administratif principal 1^{ère} classe, faisant fonction de Secrétaire Général de Mairie.

L'agent coordonnateur à un traitement forfaitaire de 700€ brut

Recensement population 2025 – Nomination agents recenseurs

Désignation de 3 agents recenseurs :
- Julien KUBLER
- Philippe SCHITTLY
- Régine FARNY

Fixation de la rémunération des agents recenseurs :
- 1.45 €/Bulletin individuel
- 0.89 €/Feuille de logement

Décisions Modificatives n°2 du Budget Communal

Afin de régulariser le paiement de l'avance sur marché à certaines entreprises, il convient de prendre une décision modificative impactant le Budget Communal.

Dépense d'investissement + 45 000
Recette d'investissement + 45 000

Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2024

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2025, notamment concernant les travaux de réhabilitation de la maison Henner et les avances des entreprises, entre-autres, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue, le Conseil Municipal peut, en vertu de l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales, autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2024 pour le budget principal communal soit :

Le montant de la section d'investissement (hors opérations d'ordre et emprunts) était de 2 306 247,38 € en 2024, donc la commune peut inscrire jusqu'à 576 561,85€ suivant la répartition ci-dessous :

BUDGET COMMUNAL

Frais liés à l'acquisition de terrain : 10 000,00 €
Réhabilitation de la maison Henner : 566 561,85 €

Réhabilitation maison Henner – avenant n°1 – lot 09 plâtrerie

Cet avenant concerne la fourniture et la pose du chape sèche pour le rattrapage des niveaux.

LOT 09 Plâtrerie
Olry Cloisons

Montant du marché : 172 255,00 H.T.
Montant de l'avenant n°1 : 21 468,28 H.T.
Nouveau montant du marché : 193 723,28 H.T.

Le montant du 1^{er} avenant correspond à une augmentation d'environ 12,46 %.

Réhabilitation maison Henner – avenant n°2 – lot 01 Gros Œuvre

Cet avenant concerne le traitement du mur enterré.

LOT 01 Gros-Œuvre
Certec Concept

Montant du marché : 260 357,90 H.T.
Montant de l'avenant n°1 : 38 141,06 H.T.
Montant de l'avenant n°2 : 18 488,15 H.T.

Nouveau montant du marché : 316 987,11 H.T.

Le montant du 2^{ème} avenant correspond à une augmentation d'environ 7,10 %.

Réhabilitation maison Henner – avenant n°1 – lot 03 Couverture

Cet avenant concerne l'ajout de crochet à neige ainsi que la fourniture et la pose d'OSB en sous face.

LOT 03 Couverture
ARKEDIA

Montant du marché : 64 000,00 H.T.
Montant de l'avenant n°1 : 690,00 H.T.
Nouveau montant du marché : 64 690,00 H.T.

Le montant du 1^{er} avenant correspond à une augmentation d'environ 1,08 %.

Réhabilitation maison Henner – avenant n°1 – lot 06 serrurerie

Cet avenant concerne la pose d'une porte d'un vantail.

LOT 06 Serrurerie
Ferrerie d'Art Mary

Montant du marché : 119 860,80 H.T.
Montant de l'avenant n°1 : 2 860,00 H.T.
Nouveau montant du marché : 122 720,80 H.T.

Le montant du 1^{er} avenant correspond à une augmentation d'environ 2,39 %.

Réhabilitation maison Henner – avenant n°2 – lot 05 menuiserie extérieure bois

Cet avenant concerne le retrait de la porte déplacée dans le marché du lot 06.

LOT 05 Menuiserie extérieur bois
Billand menuiseries

Montant du marché : 144 802,28 H.T.
Montant de l'avenant n°1 : 4 438,16 H.T.
Montant de l'avenant n°2 : - 1 934,76 H.T.
Nouveau montant du marché : 147 305,68 H.T.

Le montant du 2^{ème} avenant correspond à une diminution d'environ 1,14 %.

Réhabilitation maison Henner – avenant n°1 – lot 15 Electricité

Cet avenant concerne la modification de luminaires et la suppression du contrôle d'accès.

LOT 15 Electricité
KOCH

Montant du marché : 118 800,27 H.T.
 Montant de l'avenant n°1 : - 6 603,00 H.T.
 Nouveau montant du marché : 112 197,27 H.T.

Le montant du 1^{er} avenant correspond à une diminution d'environ 5,56 %.

Création d'un emploi permanent de Secrétaire Général de Mairie

À compter du 01/12/2024, un emploi permanent de secrétaire général de mairie relevant des grades de rédacteur territorial, rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe, rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe à raison d'une durée hebdomadaire de service de 35 heures 00 minutes (soit 35/35^{èmes}), est créé.

Suppression d'un emploi permanent de Secrétaire de Mairie

À compter du 01/12/2024, l'emploi permanent de secrétaire de mairie relevant des grades administratif

territorial, d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe, disposant d'une durée hebdomadaire de service de 35 heures 00 minutes (soit 35/35^{èmes}), est supprimé.

*l'intégralité des comptes rendus du conseil municipal sera consultable prochainement sur le site internet de la commune.



Après avoir débarqué en Provence le 15 août 1944, la Première Armée Française, sous le commandement du Général De Lattre De Tassigny, libère Seppois le Bas le 19 novembre 1944.

Le temps est très mauvais et il est difficile pour les blindés de progresser hors des routes. Nos deux villages, bien que mitoyens, sont libérés par des éléments opérant sur une trajectoire différente.

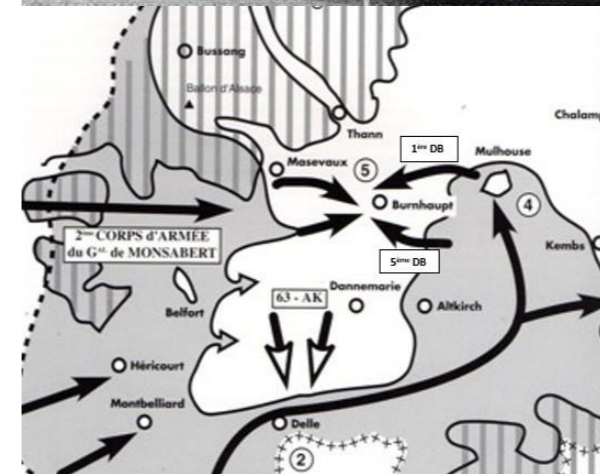
L'Alsace ne sera totalement libérée qu'à Scheibenhart le 20 mars 1945 par le 4^e Rgt De Tirailleurs Tunisiens.

Bernwiller : libéré le 27 novembre 1944 vers 13h

Le 2^{ème} Régiment De Chasseurs d'Afrique de la 1^{ère} DB est à Didenheim le 25, puis il atteint Hochstatt, et continue sa progression vers Galtingue en soirée. Il va y subir une forte résistance allemande ; deux chars seront détruits, mais 80 soldats, dont des engagés russes, seront faits prisonniers.

Les allemands lancent une contre-attaque le 26 vers 1h50. Elle est très violente. Heureusement, elle sera repoussée. Le lendemain, 27 novembre 1944, le 2^{ème} RCA part libérer Bernwiller. Il sera accueilli vers 13h par des rafales allemandes.

L'artillerie française riposte et arrose copieusement le village.



Des maisons sont en flammes. Le char « Alsace » est le premier à entrer dans le village et le nettoyage commence de suite sous les acclamations des habitants.

Quelques Allemands sont faits prisonniers. Malgré la nuit proche, il est décidé de gagner Burnhaupt-le-Bas. S'élançant dans l'ordre les 7 chars Sherman M4, l'Alsace, le Morbihan, le Gascogne, le Moselle, le Savoie, le Roussillon, le Touraine et un tank destroyer.

Après un kilomètre, les blindés se retrouvent sous des tirs provenant de 2000 m sur la gauche d'où l'on distingue la silhouette des automoteurs allemands en action.

D'autres tirs proviennent également du clocher du petit village à 600m. La riposte s'organise, rude et difficile. Le Morbihan, touché, explose et l'Alsace flambe.

Sont tués : L'aspirant Chevalier, le Mdl Michaud, les brigadiers chefs, Carrière, Charlet, les chasseurs Bardouille et Munoz. Seuls les pilotes ont pu s'extraire et Monso git grièvement blessé.

Une stèle commémore aujourd'hui ce tragique événement en bordure de route, entre Bernwiller et Burnhaupt.

Ammertzwiler : libéré le 28 novembre 1944 vers 4h

Le CC 5 (Combat Command¹) de la 5^{ème} DB, venant d'Aspach, est à Spechbach-le-Bas le 26 novembre. Bringhoffen et Enschingen (actuel Saint Bernard) sont atteints aux alentours de minuit.

Balschwiller est libéré le 27 novembre et 100 prisonniers appartenant à la 30^e Waffen SS y sont faits.


Le 28, en pleine nuit le CC5 repart, libère Ammertzwiler dont les allemands se sont retirés, puis se dirige au petit matin vers Gildwiller. L'Aspirant Hubert De La Casinière qui commande un peloton à pied du 1^{er} Rgt. Étranger de Cavalerie est chargé de protéger les blindés. Après avoir pris contact avec l'ennemi, son groupe attaque un point d'appui solide qui enfilait de ses feux la route d'Ammertzwiler à Gildwiller. Il est tué en réduisant au silence une mitrailleuse lourde allemande. Son corps repose à Balschwiller.

1 : CC désigne un groupement tactique d'environ 3500 hommes comprenant des régiments blindé, infanterie, artillerie, génie, santé, services. sources : JMO du 2^{me} régiment de Chasseurs d'Afrique. - La libération de l'Alsace Jour après Jour – E Boeglin Texte MJ. et L. Helgen.

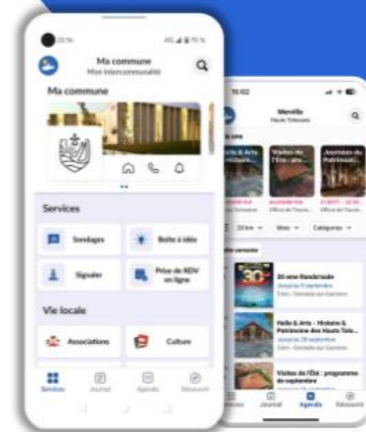
La commune n'a pas d'archives concernant ces événements.

Si vous possédez des photos, des documents, des écrits, n'hésitez pas à nous les communiquer. Peut-être que vos parents et/ou grands-parents en ont parlé lorsque vous étiez enfants, alors pour ne pas laisser perdre cette mémoire, la commune propose d'échanger avec vous sur ce sujet. N'hésitez pas à contacter la mairie par mail ou téléphone : 03 89 25 30 15 / mairie@bernwiller.fr ou de contacter directement Mr Helgen Léonard au 06 82 58 06 67



Restez connecté(e) à votre territoire ! 

En partenariat avec  ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ



**Permis de construire :**

PC 068 006 24 F0001
DEGUILLE-DEFFIT Robert, 13 rue des Seigneurs
Couverture toit plat terrasse → accordé

Permis de démolir :

PD 068 006 24 E0002
KUONY Henri, 12 rue de la Forêt,
Démolition grange → accordé

Déclaration préalable :

DP 068 006 24 E0031
GARD Morand, 12 rue de Mulhouse,
Clôture → accordé

DP 068 006 24 F0032
MASSOT-PELET Éric, 17 rue des Seigneurs,
Panneaux photovoltaïques → accordé

DP 068 006 24 F0033
EDF ENR SOLAIRE, 27 rue Louis Werner,
Générateur photovoltaïque → accordé

DP 068 006 24 E0034
BAUMANN Christian, 1 rue du Puit,
Réduction piscine → accordé

DP 068 006 24 F0035
DEGUILLE Robert, 13 rue des Seigneurs,
Panneaux photovoltaïques → accordé

DP 068 006 24 E0036
KUONY Laurent, 14 rue de la Forêt,
Division en vue de construire → accordé

DP 068 006 24 E0037
WALCH Jean-Luc, 2 rue de la Prairie,
Panneaux photovoltaïques → accordé

DP 068 006 24 E0038
SCI MELANIE, 1A impasse des Vosges,
Petite pergola → accordé

DP 068 006 24 F0039
HAFNER Olivier, 29A rue JJ Henner,
Pergola → accordé

Certificat d'urbanisme :

CUa 068 006 24 F0009
Me GIROD Jean-Luc, 12 rue F. J. Deyber

CUa 068 006 24 F0010
Me KLEIN Virginie, 26 rue Louis Werner

CUB 068 006 24 F0011
Me SIFFERT-KLUSKA Hélène, 2 rue d'Ammertwiller

CUB 068 006 24 F0012
Me SIFFERT-KLUSKA Hélène, 14 rue F. J. Deyber

CUa 068 006 24 F0013
SCP CHOLLEY, 4 rue d'Ammertwiller

Le SIAEP a toujours à cœur de maintenir des services performants, d'assumer les investissements nécessaires à l'entretien des réseaux et des ouvrages mais aussi d'inventer des politiques audacieuses et innovantes de préservation de la qualité de l'eau.

TEMPS FORTS DE 2024

- **Renouvellement de conduite principale à Balschwiller et à Ballersdorf**
Les travaux de renouvellement de conduite, de reprise de branchements et les poteaux incendie sont terminés :
 - Balschwiller : coût 350 000 € H.T.
 - Ballersdorf : coût 150 000 € H.T.
- **Travaux Chrome VI sur Ballersdorf**
Grâce à ces investissements, la valeur du Chrome VI est contenue sous la limite de qualité sur l'ensemble du réseau et la ressource en eau potable de Ballersdorf est conservée :
coût : 140 000 € H.T.
- **Étanchéité réservoir d'Hagenbach**
L'étanchéité et les aménagements extérieurs du réservoir ont été finalisés. L'étanchéité intérieure doit encore être réalisée.
coût prévisionnel : 240 000 € H.T.

PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX 2025

- **Hagenbach : rue Georges Zink, rue des Juifs, rue des Champs :**
 - Renouvellement de 900 ml conduite principale
 - Reprise de 35 branchements
 - 4 Poteaux incendie
 Coût prévisionnel : 430 000 € H.T.
- **Ballersdorf : rue Brigade Alsace Lorraine, rue des Vignes, rue de la Carrière**
 - Renouvellement de 380 ml conduite principale
 - Reprise de 30 branchements
 - 3 Poteaux incendie
 Coût prévisionnel : 250 000 € H.T.
TOTAL 680 000 € H.T.

L'ensemble de ces travaux est soutenu par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

En 2025 entrera en vigueur la réforme des redevances de l'Agence de l'Eau qui sera répercutée sur les factures d'eau.

SIAEP Ammertwiller, Balschwiller et Environs
2 rue de l'Ecole - 68210 BERNWILLER
03.89.25.34.09 - siaep.ammertwiller@wanadoo.fr

MARIAGE

Mathieu ROUILLON & Sonia BRANDT ARRES
Le 14/09/2024

**PACS**

Tanguy PIGOT & Mylène LAUBER
Le 23/08/2024



Julien MARTINIS & Emilie BAUMANN
Le 30/08/2024

Benjamin HAUMESSER & Emilie WEIBEL
Le 19/09/2024

La Municipalité leur adresse tous ses vœux de bonheur pour leur engagement

NAISSANCES

Salomé EGARD MENIL née en juillet, de Céline & Mathieu

Amélia ROESCH-VIGNERON IANNONE née en septembre, de Aurélia & Thomas

Amalia DI MICHELE née en décembre, de Claudia & Mirko

Toutes nos félicitations aux parents et bienvenue aux nouveaux résidents de Bernwiller.

DECES

Monsieur MARTIN Francis
Le 16/09/2024

Madame GENG née EHSTAND Michèle
Le 29/12/2024

Monsieur SCHITTLY Louis
Le 01/01/2025

Toutes nos sincères condoléances aux familles des défunt(e)s

GRANDS ANNIVERSAIRES

Monsieur BELTZ Bernard a fêté ses 85 ans le 22 juillet

Madame KNECHT née VOGEL a fêté ses 85 ans le 25 octobre



Monsieur MORITZ René a fêté ses 85 ans le 06 novembre

Monsieur SCHITTLY Gervais a fêté ses 85 ans le 20 décembre

C'est avec une grande joie que nous souhaitons un joyeux anniversaire à nos aîné(e)s.





CARITAS ALSACE, LA SOLIDARITE EN CIRCUIT COURT

Institution de charité alsacienne depuis 1903, Caritas Alsace agit dans toute la région. Face à des demandes toujours plus nombreuses, y compris dans le Sundgau, les bénévoles agissent courageusement pour lutter contre la pauvreté, grâce au soutien des donateurs.

La force de Caritas Alsace, c'est l'action de proximité. L'association dispose d'un maillage de 80 lieux d'accueil, répartis partout en Alsace. Cette présence sur tout le territoire permet d'agir efficacement et rapidement. En 2023, les bénévoles ont accompagné plus de 23 000 personnes en situation de précarité, soit une hausse d'activité de 20 % en un an !

Dans le Sundgau, Caritas Alsace compte des équipes et des épiceries solidaires à Altkirch, Dannemarie, Ferrette, Illfurth/Spechbach, Illtal et Seppois. En 2023, les 98 bénévoles du secteur ont aidé 392 familles en situation de pauvreté. En plus de l'aide alimentaire, les bénévoles du territoire ont mis l'accent sur la distribution de « bons essences ». L'augmentation du coût des carburants a mis en difficulté les familles les plus fragiles. Un constat d'autant plus vrai dans une zone rurale comme le Sundgau, où la voiture est souvent le seul moyen de transport.

Ce sont les donateurs qui donnent à Caritas Alsace les moyens d'agir, pour une aide efficace et de proximité. Mais les familles qui viennent demander de l'aide aux bénévoles sont toujours plus nombreuses. C'est pourquoi l'association lance un grand appel à la générosité en ce début d'année. Chaque don aidera à faire reculer la pauvreté en Alsace.

Pour rappel, tout don à Caritas Alsace, organisme reconnu d'intérêt général, donne droit à une réduction d'impôt de 75 % (et 66 % au-delà de 1000 €).

Un don de 100 € ne coûte donc plus que 25 € après impôt.

Don sécurisé sur caritas-alsace.org ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex.

COMMUNAUTE DE PAROISSES NOTRE DAME DES PORTES DU SUNDGAU

NOUVEAU

PARCOURS ALPHA 2025

Venez partager un dîner pas ordinaire au presbytère...



Les parcours ALPHA s'adressent à ceux qui s'interrogent sur le sens de la vie, désirent en savoir plus sur la spiritualité chrétienne ou simplement faire une expérience de fraternité. Ouvert à tous, le parcours ALPHA accueille chacun comme il est, quelles que soient ses opinions, son âge ou ses origines.

Dans le monde entier, Alpha offre la possibilité à chacun d'explorer librement les questions personnelles qu'il se pose sur la vie, la foi et Dieu.

Il s'agit d'une série de rencontres interactives qui s'articulent autour de 3 éléments clés :

1- un temps de CONVIVIALITE autour d'un REPAS parce que c'est la meilleure façon d'apprendre à se connaître.

2- un TOPO sous forme de vidéos conçu pour lancer et alimenter les échanges sur les grandes questions de la foi. Ils durent une vingtaine de minutes.

3- Un temps de DISCUSSION en petits groupes, sans doute la partie la plus importante de tout le parcours Alpha : la possibilité pour tous les invités de partager ses réflexions et ses idées sur le sujet de manière honnête, amicale et ouverte.

Lancement du PARCOURS ALPHA
le samedi 22 mars 2025
(dîner de présentation)

Rencontres :
Les MARDIS de 20h à 22h
du 25 mars au 10 juin 2025

Plus d'infos et vidéos sur le site
www.nd-portesdusundgau.fr

INSCRIPTION & renseignements
Père Jean-Paul 06 22 70 43 23
Valérie 07 82 93 09 70
contact@nd-portesdusundgau.fr



Bonjour à toutes et à tous.



Merci à vous d'être venu si nombreux l'été dernier à notre fête champêtre Eselfascht, c'est pourquoi je vous donne à nouveau rendez-vous cette année au mois de juin afin de fêter ensemble notre 40ème Eselfascht.

Venez danser, boire, manger et partager de bons moments en famille ou entre amis. On vous attend nombreux.

Merci aux membres de l'amicale pour leur engagement ainsi qu'aux bénévoles.

Et comme toujours, un grand merci de votre accueil lors de la distribution des calendriers.

Je vous souhaite, au nom de l'amicale des sapeurs-pompiers d'Ammertzwiller, une bonne et heureuse année 2025 et surtout une bonne santé.

**Le Président
Christian Baumann**



Donneurs de sang « Balschwiller et Environs »

Chacun sait combien le don de sang est important :

- Pour les accidentés,
- Pour les malades du cancer,
- Pour les opérés de certaines pathologies,
- Pour la biologie (fragmentation en plusieurs produits)

Il reste un pilier fondamental de notre système de santé et un geste essentiel. La mobilisation de chacun est nécessaire pour répondre aux besoins des hôpitaux et offrir une seconde chance à des milliers de patients.

ALORS MOBILISONS-NOUS !

« On peut choisir d'être donneur, mais on ne choisira jamais d'être receveur ! »

A vos agendas pour vos prochains dons :

- ♥ Mardi 7 janvier à HAGENBACH
- ♥ Mardi 4 mars à HAGENBACH
- ♥ Mardi 29 avril à BUETHWILLER
- ♥ Mercredi 25 juin à BERNWILLER
- ♥ Jeudi 21 août à BERNWILLER
- ♥ Jeudi 6 novembre à BUETHWILLER





UNION NATIONALE DES COMBATTANTS GILDWILLER/TRAUBACH ET ENVIRONS

1 rue du Réservoir 68210 TRAUBACH-LE-HAUT SIRET 91883776600016
 Nous contacter : Courriel : morillon.marcel@gmail.com ou m-josee.meyer@wanadoo.fr



Diefmatten



Traubach le Haut



Walheim



Basilique de Thierenbach



Bernwiller



Mémorial de Dannemarie



Saint Cosme

« Lui aussi il a eu 20 ans, mais il n'a pas eu de jeunesse. Il est un ancien combattant. Il se souvient de ses 20 ans, comment pourrait-il oublier ? On n'oublie pas l'odeur du sang d'un ami qui vient de tomber. Il se souvient de ses 20 ans, et de ses raisons de partir. Pour le futur, pour les enfants, il s'était dit prêt à mourir. Il avait dû tout oublier, tous ses rêves et tous ses espoirs, jusqu'à celui de retrouver ses amis après la victoire. Ils sont jeunes, ils n'ont que 20 ans, et ils aiment rire des vieux, imaginent-ils un instant ce qu'ils ont sacrifié pour eux ? Ils sont jeunes, ils n'ont que 20 ans, et toute la vie devant eux, ils sont libres, ils sont insouciant, mais oublient que c'est grâce aux vieux. »
 Jean-Sébastien Guitton 2003

L'UNC a été fondée au lendemain de la première guerre mondiale, afin de perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France et servir leur mémoire. Nous devons maintenir ces liens de solidarité entre ceux qui ont défendu la patrie. Il est aussi nécessaire d'augmenter le nombre de membres pour pérenniser l'association en y incluant les jeunes générations. Nous vous invitons à nous rejoindre, même si vous n'êtes pas ancien combattant. Les nouveaux statuts de l'UNC ouvrent ses adhésions à toute personne partageant ses valeurs et ses convictions. Ce sont les nouveaux adhérents qui, demain, auront la charge de commémorer et perpétuer le souvenir de ceux qui se sont battus pour la démocratie et notre liberté, devant les monuments aux morts, au cours des cérémonies patriotiques. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Nous contacter : Courriel : morillon.marcel@gmail.com ou m-josee.meyer@wanadoo.fr

Le Président et les Membres de l'UNC Gildwiller-Traubach et Environs vous souhaitent une bonne année 2025

RETOUR SUR LA 44EME FETE DE LA MOISSON D'AMMERTZWILLER



Le 18 août dernier, l'association de la fête de la moisson d'Ammertzwiller a tenu sa traditionnelle célébration grâce à la participation enthousiaste de tous les habitants. Cette édition a été couronnée de succès, rassemblant la communauté autour d'une journée conviviale et riche en animations.

Un grand merci à tous les habitants du village et à leurs familles pour leur engagement et leur générosité. Grâce à vous, cette fête est non seulement un moment de partage, mais également un vecteur de soutien pour des causes qui nous tiennent à cœur.

Comme chaque année, l'association met à l'honneur une organisation caritative. Cette année, nous avons eu le plaisir de faire connaître l'association **Partage et Solidarité**, œuvrant pour les enfants de Madagascar. Dans cet esprit de solidarité, le mercredi 13 novembre, le comité d'organisation de la fête a convié les représentants de **Partage et Solidarité** à un verre de l'amitié, qui s'est tenu dans la salle du Conseil de fabrique de l'église, au siège de la mairie d'Ammertzwiller.

Au cours de cette rencontre chaleureuse, un chèque de **2 000 €** a été remis à madame Véronique Absolu, représentante de **Partage et solidarité**.



Dans un discours bref mais éloquent, Madame Absolu a exprimé sa profonde gratitude pour cette initiative, rappelant l'importance du soutien local pour continuer les actions solidaires de son association.

Pour remercier l'ensemble des bénévoles qui se sont investis lors de la fête de la moisson, le comité a organisé, le 11 novembre, la désormais traditionnelle sortie conviviale, suivie d'un repas en leur honneur (l'association prenant en charge les boissons...). Ce moment de partage est très apprécié, car il permet à tous de se retrouver dans une ambiance détendue.

Cette année, la balade s'est déroulée dans la brume autour de Masevaux et s'est terminée par un délicieux repas à « l'Hostellerie alsacienne ». Cette grisaille n'a pas réussi à entamer la bonne humeur des participants, qui ont su maintenir une ambiance joyeuse et festive tout au long de l'événement.



Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition, toujours placée sous le signe de la solidarité **et de la convivialité !**

MEILLEURS
 VŒUX
 2025
 À TOUS

Dominique HINDERER

ÉCHOS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE ST ETIENNE D'AMMERTZWILLER

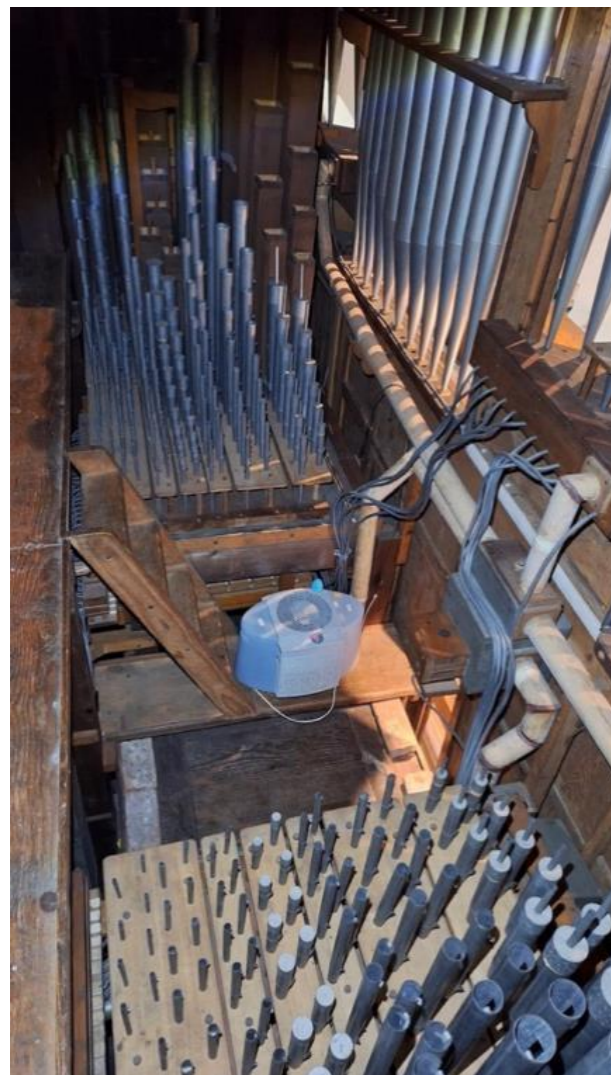
En 2024, la Fabrique de l'Église a poursuivi avec détermination sa mission de préservation et d'entretien de notre patrimoine religieux.

Fidèle à son engagement, elle a coordonné diverses actions pour maintenir en bon état l'édifice tout en veillant à répondre aux besoins spirituels et matériels de la communauté.

Divers travaux ont été réalisés :

Tout d'abord, le traitement du bois de notre orgue qui présentait des traces d'insectes xylophages à l'intérieur de l'instrument, particulièrement dans le sommier du récit, gravement touché.

Face à cette situation, la Fabrique a entrepris un traitement de grande envergure pour éradiquer ces parasites.



La difficulté résidait dans la nécessité de traiter en profondeur les bois infestés. Le choix s'est porté sur la diathermie, un traitement insecticide curatif par

micro-ondes, capable d'atteindre et d'éliminer les insectes même dans les bois les plus épais. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise allemande AGIL sur recommandation de notre facteur d'orgue Hubert BRAYE.

Cette intervention a été réalisée au début de l'été pour un montant de 5 760 €.

En matière de sécurité, le conseil de fabrique a également pris à sa charge le remplacement d'un coffret électrique vétuste, qui protégeait les cloches.

Ce remplacement s'est imposé pour des raisons de sécurité, car l'ancien coffret présentait un risque important d'incendie lié à une mauvaise protection électrique des cloches.

Les travaux, réalisés par l'entreprise Bodet au début de l'automne, se sont élevés à 3 360 €.

À ce jour, nous sommes toujours dans l'attente de l'intervention d'un spécialiste dans la restauration du patrimoine, en particulier de meubles et de bâtiments anciens.

Cette intervention concernera le sous-bassement de l'église, plus précisément au niveau de la chaire, où des dégradations du plâtre sont apparentes.

L'estimation de ces travaux est d'environ 5 000 €.

Grâce à l'implication de tous, l'année 2024 a été riche en réalisations.

La Fabrique de l'Église demeure un pilier indispensable pour la vie paroissiale et pour la conservation de notre église, afin de la transmettre aux générations futures.

Cette année s'est achevée pour laisser place à une page blanche que nous vous souhaitons de remplir des plus belles promesses :

***Paix, sérénité, joie et santé.
Bonne année 2025 !***

Dominique HINDERER



Une année fructueuse pour l'association arboricole ABCDE

L'année 2024 s'achève, et c'est avec fierté et gratitude que l'association ABCDE retrace une saison riche en activités, en découvertes et en travail. Avec ses 90 membres, l'association continue de cultiver un véritable esprit de communauté autour de la passion des arbres fruitiers et de la préservation du patrimoine naturel.

Une récolte prometteuse malgré les caprices de la météo

Malgré une météo parfois imprévisible, la récolte de pommes a été généreuse cette année. Plus d'une tonne de pommes, toutes exemptes de traitement, ont été transformées en jus pasteurisé. Ce travail est non seulement le fruit d'une nature bienveillante, mais aussi du dévouement de nos membres. Notre équipe de 6 moniteurs s'investit pleinement, que ce soit dans l'entretien des arbres ou dans l'organisation des cours de taille et de greffe. Ces séances permettent à tous les amateurs d'apprendre les gestes essentiels pour préserver les arbres.

Des projets et des activités variés

L'année 2024 a été marquée par plusieurs travaux et activités :

- Aménagement des abords de l'abri du verger, rendant cet espace encore plus accueillant.
- Abattage des arbres dangereux qui menaçaient la sécurité de l'abri.
- Un stage de vannerie, qui a réuni 15 participants, curieux d'apprendre cet artisanat traditionnel.
- Une sortie en Italie du 14 au 17 juin, où les membres ont découvert la magnifique « Riviera des fleurs ». Ce voyage fut une véritable parenthèse de détente et de partage, propice à renforcer les liens entre les participants.
- Exposition fruitière du 6 octobre 2024, qui fut à nouveau une belle réussite.

Comme chaque année, l'association a accueilli à nouveau les enfants de l'école primaire et maternelle le lundi matin pour une visite guidée de l'expo suivie d'une conférence ludique et interactive sur la biodiversité. Cette animation proposée par Sidonie de Planetemomes a captivé les élèves du CP au CM2 et rappelé l'importance de préserver la richesse de notre environnement.

Merci à tous nos bénévoles.

Ces réalisations n'auraient pas été possible sans l'engagement de nos bénévoles. Leur énergie, leur savoir-faire et leur passion sont le moteur de notre association.

En route pour 2025, nous espérons que cette nouvelle année sera aussi fructueuse, pleine d'échanges et de découvertes.

Rejoignez-nous pour continuer à faire vivre notre verger et transmettre cette passion pour la nature et les traditions arboricoles.

Le président et les membres du Comité de l'association ABCDE

ABCDE - Calendrier des tailles 2024/2025

Samedi 14 décembre 2024 à 14h

Taille de formation et d'entretien de haute tige au Verger Conservatoire à Bernwiller

Samedi 11 janvier 2025 à 14h :

Taille de formation et d'entretien de haute tige au parc HENNER à Bernwiller

Samedi 1 février 2025 à 14h :

Taille de formation et de fructification de haute tige au verger de SCHITTLY Laurent route entre Balschwiller et St Bernard.

Samedi 16 février 2025 à 9h

Taille d'entretien sur haute tige ancien chez STARK Pierre 70 rue Hagenbach à Eglingen

Dimanche 2 mars 2025 à 9h :

Taille de formation chez GARD Morand 12 rue de Mulhouse à Ammertzwiler

Dimanche 16 mars 2025 à 9h

Taille d'entretien de haute tige chez MANIGOLD Michel 48 rue du 27 novembre Balschwiller.

Le patrimoine religieux est un patrimoine de proximité. Notre église, bien ancrée au milieu du village, a une valeur historique et culturelle. Elle est un trésor de pierre, une œuvre d'art globale mariant architecture, peinture, sculpture et mobilier dont fait aussi partie l'orgue. Elle mérite toute notre attention et nos soins. Le conseil de fabrique constitué de 5 membres a constamment le souci de préserver ce lieu. Les cloches qui résonnent quotidiennement rythment la vie du village.

2024, nous avons décidé d'électrifier l'horloge du clocher de l'église et de remplacer les cadrans. Il a été procédé à l'installation d'une horloge électronique radio pilotée. Cette opération a coûté environ 22 000 €, entièrement à charge du conseil de fabrique qui tire ses revenus des quêtes, des dons, des actions menées ponctuellement et d'un peu de fermage.



Pendant de nombreuses années Jean Christen, s'est occupé de l'entretien de l'horloge et de la maintenance des cloches : surveillance des serrages des tirants de maintien des cloches, graissage des paliers, vérification des chaînes d'entraînement et remplacement si besoin. Jean a souvent fait l'acrobate en grimant sur le châssis des cloches ou en installant astucieusement une échelle pour accéder à des points presque inaccessibles mais nécessaires. Jean avait toujours une solution pour réparer.

Notre horloge a presque 100 ans et le temps était venu pour la moderniser. L'entretien des cloches

reste néanmoins réel et nous aurons encore besoin des conseils de Jean. Nous le remercions chaleureusement pour ces années d'engagement, de travail et de fidélité.



Nous adressons aussi nos sincères remerciements à Anne-Marie qui veille journalièrement sur l'église. Sa fidélité nous est indispensable. Un grand merci à toutes ces personnes qui s'engagent pour que l'église soit bien fleurie, propre et accueillante.

Chaque geste est apprécié.

Nous ne pouvons nous empêcher de penser à notre cher Francis Martin qui a décidé de quitter ce monde. Il a été avec Marie-Paule d'un soutien précieux, toujours présent, toujours prêt à aider. Une citation de Nelson Mandela me vient à l'esprit en pensant à lui.

« Il n'y a pas de plus beau cadeau que celui de donner de son temps et de son énergie pour aider les autres sans rien attendre en retour. » Merci Francis, tu vas nous manquer.

Il a encore été là le 2 juin 2024 pour célébrer le 25ème anniversaire de la construction de la chapelle de l'Unterholz.

Malheureusement, le temps pluvieux nous a contraints d'organiser la messe à l'église et le repas dans la salle JJ. Henner. Nous avons rendu hommage à nos anciens qui ont construit cette chapelle au cœur de la forêt et devant laquelle de nombreux promeneurs s'arrêtent.

Merci à vous tous pour votre soutien moral et financier. D'ailleurs, la quête pour le chauffage et le fleurissement a rapporté la somme de 4106 €. Il va sans dire que sans ces dons, nous ne pourrions pas assurer l'entretien de cet héritage religieux. Il est vrai que, comme le précise l'Unesco : « Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir. « Nos patrimoines culturels et naturels sont deux sources irremplaçables de vie et d'inspiration. »

Bonne et sereine année 2025.

Philippe Schittly



ALTABURAFASCHT 2024

"En cette fin d'année 2024, nous sommes ravis de dresser le bilan des activités annuelles de notre association, qui a une fois de plus été riche en événements.

Nous avons tout d'abord eu le plaisir d'accueillir 9 nouveaux membres, qui viennent renforcer nos rangs. Leur arrivée nous permet d'envisager l'avenir de notre association avec plus de sérénité, surtout avec le départ progressif de certains de nos membres les plus anciens.



Les 7 et 8 septembre, lors de la fête du Altabürafascht, nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé en grand nombre aux diverses activités proposées tout au long du week-end ! Chaque année, nous nous efforçons d'améliorer cette belle fête, mais il est vrai que certains projets n'aboutissent pas toujours comme prévu. Cette année, les manèges ont suscité des désagréments pour certains d'entre vous, et nous en sommes sincèrement désolés. Nous restons à tout moment à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter directement ou à passer par la mairie pour nous faire remonter des informations essentielles !

Nous souhaitons également exprimer notre profonde gratitude envers nos bénévoles, dont le soutien est inestimable chaque année lors de notre fête. Chaque poste occupé par ces derniers contribue à l'organisation de l'événement et à

l'accueil des milliers de visiteurs qui nous font l'honneur de leur présence.



Nous sommes à nouveau fiers de la magnifique fête que nous avons organisée cette année !

En novembre, nous avons organisé une soirée rétrospective, au cours de laquelle un film réalisé par l'association a permis de revivre les moments forts de la fête et des activités proposées. Ce fut une belle soirée, agrémentée par la présence de nombreux bénévoles qui ont répondu à notre invitation.

Enfin, le 16 novembre, lors de la soirée-concert au profit de l'association Henner Hisla, nous avons eu l'honneur de remettre un chèque de 30 000 € à la Fondation du patrimoine. Cette somme viendra s'ajouter aux dons destinés à la rénovation de la Maison Henner. Ce montant remarquable est le fruit du travail acharné de notre association et de l'engagement de tous nos bénévoles, dans le but de soutenir les projets de notre village.



Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année entourés de vos proches et nous vous donnons déjà rendez-vous les 13 et 14 septembre 2025 pour une nouvelle édition de l'Altabürafascht !

Les Co-présidents

Jessica, Bertrand, Emmanuel et Pierre-Paul



ÉCLUSES ROUTIERES : LE BILAN

La lutte contre la vitesse excessive dans notre commune est une des préoccupations de la municipalité. Différentes pistes ont été étudiées, tenant compte des spécificités de notre village et des contraintes de certains utilisateurs de la route départementale.

Bien que cette problématique fasse entièrement appel au civisme des automobilistes et au respect du Code de la route, nous recevons régulièrement des plaintes de riverains concernant la vitesse excessive des usagers de cette route.

Pour casser la vitesse et permettre aux piétons de circuler en sécurité, la mairie a donc souhaité réaliser une opération d'aménagement routier en partenariat avec le Conseil Départemental à titre expérimental.

Cet équipement avait été choisi, car il remplace, en milieu urbain, les plateaux surélevés appelés « dos d'âne », souvent trop bruyants pour les riverains et qui présentent un risque d'usure prématurée avec le passage de camions et d'engins agricoles (EA).

Les chicanes, quant à elles, n'ont pas été retenues car elles gênent la circulation des engins agricoles ; leurs passages, bien que modestes par rapport aux trafics des autres véhicules, peuvent impliquer une grande largeur de chaussée peu compatible avec la mise en place d'aménagements des voiries principales des communes rurales et impossible à installer s'il y a des entrées et sorties d'habitations.

Et L'écluse a l'avantage d'être silencieuse lors du passage des voitures et des camions et ne perturbe pas la quiétude des riverains.

L'écluse double avait pour objectif de faire réduire la vitesse des usagers de la route à l'entrée de l'agglomération.

Mais cet aménagement temporaire a mis en lumière un comportement inadmissible et dangereux de certains automobilistes. Les véhicules qui n'avaient pas la priorité accéléraient et ne laissaient pas le passage aux véhicules prioritaires.

Pour rappel, les véhicules sortant du village avaient la priorité sur les véhicules entrant dans le village.

À plusieurs reprises, la signalisation temporaire a été percutée et dégradée.

Ces dégradations ont également engendré un coût auprès de la société qui nous a loué la signalisation.



Plusieurs automobilistes nous ont signalé avoir évité de peu une collision.

Le test qui devait durer 3 mois a donc été écourté.

Les écluses ont été retirées le 16 juillet 2024.

Aucun aménagement de sécurité ne peut être probant face à l'incivilité et au non-respect du Code de la route.

CONCERT DU 16 NOVEMBRE 2024 A LA SALLE HENNER :

Copains'Cabana nous a fait voyager en 1ère classe

C'est devant une salle comble et enthousiaste que les musiciens du groupe Copains'Cabana ont offert à l'association Henner Hisla une soirée musicale haute en couleurs, autour d'un répertoire musical riche et vibrant, en soutien au projet de réhabilitation de la maison du peintre Jean-Jacques Henner.

La soirée a commencé par un moment fort pour l'association, avec la remise par les trois coprésidents de l'association de l'Altabürascht de Bernwiller, d'un chèque de 30 000 euros à Mme Véronique Keiff, Déléguée Régionale Alsace de la Fondation du Patrimoine.



Puis le groupe Copains'Cabana a enchaîné autour d'un univers musical latino-américain populaire et chaleureux, sur une scène et sous une lumière installée gracieusement par Charly Baur et son équipe.

Le public, emporté par la beauté des morceaux choisis et le professionnalisme des musiciens, les a remerciés par de longs applaudissements et une participation généreuse au chapeau.



La soirée s'est achevée dans une atmosphère très conviviale, autour de pâtisseries confectionnées par des bénévoles.

MARCHE DE NOEL : EDITION 2024



Les 23 et 24 Novembre, a eu lieu le marché de Noël organisé par les Décors du Village.

Et quel succès !

Après un démarrage timide en décembre 2023, les visiteurs ont afflués cette année. Et pour cause : Une décoration magnifique, 12 stands dans la salle et 15 cabanons à l'extérieur.



Les visiteurs ont ainsi pu rencontrer des vendeurs venus de toute la région, et admirer leur créativité, le tout devant un vin chaud, un chocolat chaud, une crêpe ou un dessert.

Et la surprise que nous ont réservées les Décors du Village : une petite patinoire qui a été prise d'assaut par les petits et les plus grands.

RDV est pris pour l'année prochaine. Quelle surprise magique nous réserveront à nouveau les décors du village ?

SOIREE « VIN CHAUD » du 14 Décembre : année après année, un succès qui ne se dément pas....

À l'occasion de la soirée « vin chaud » offert par la municipalité, les habitants de Bernwiller se sont retrouvés nombreux sur la place du village d'Ammertzwiller, au milieu d'une décoration de Noël féérique, pour apprécier et déguster le vin chaud préparé par Gervais SCHNOEBELEN et servi par quelques membres du Conseil Municipal. Le tout était agrémenté de délicieux gâteaux offerts par les familles des élus.



Toutes les personnes présentes ont aussi pu apprécier les marrons chauds préparés par Joseph DITNER.

La météo clémente a permis de passer un agréable moment et d'apprécier les superbes décorations de Noël mises en place par l'association Les Décors du Village.

Un grand merci aux organisateurs, bénévoles, élus, membres de l'association Les Décors du Village, qui, une fois de plus, se sont investis sans compter pour que cette soirée soit une vraie réussite !



RECENSEMENT DE LA POPULATION



Du 16 janvier au 15 février 2025, notre commune va réaliser le recensement de sa population.

Le recensement permet...

- de connaître la population de la France et des communes
- d'établir des statistiques sur les habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession, transports utilisés, déplacements quotidiens, logement....).
- de mieux comprendre l'évolution de notre pays et de notre commune
- d'éclairer les décisions des pouvoirs publics, des professionnels, des entreprises et des associations pour mieux répondre aux besoins de la population.

La participation de chacun est essentielle

Participer au recensement est un acte civique **OBLIGATOIRE** (loi du 7 juin 1951 modifiée).

Le déroulement de l'enquête

Les foyers reçoivent une lettre les informant du passage d'un agent recenseur. Ces agents, recrutés par la mairie et formés par l'Insee, vont à la rencontre des personnes qui sont à recenser. Ils disposent d'une carte tricolore avec photographie, signée par le maire, qui officialise leur fonction.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires fournis par les agents recenseurs. Les réponses sont confidentielles.

Les résultats des enquêtes de recensement sont disponibles sur le site de l'**Insee**.

LE REPAS DES AINES

Samedi 11 janvier 2025 s'est tenu le repas des aînés au restaurant La Couronne à Burnhaupt-le-Haut. Au total **118** repas ont été servis. Tous les convives sont partis heureux de ce moment d'échanges et du repas proposé.

Les personnes de 70 ans et plus, n'ayant pas participé au repas et préférant recevoir un colis, ont reçu leurs paquets distribués par les membres du conseil municipal, soit **84** colis distribués.



REHABILITATION DE LA MAISON HENNER - décembre 2024

OU EN EST-ON ?



Le chantier de réhabilitation de la maison Henner a démarré il y a un an maintenant.

Le planning a été très chargé, avec un impératif : finir les travaux pour décembre 2024 ; et la bonne nouvelle est que notre objectif sera quasiment atteint.

La maison a maintenant fière allure avec son nouveau crépi et ses nouveaux volets et son nouvel espace extérieur

A l'intérieur du bâtiment, les travaux se terminent peu à peu. Toutes les surfaces ont été réaménagées.

Tous les corps de métiers sont sur le pont.

La première pièce qui sera terminée et aménagée fin décembre sera l'escape Game, avec une énigme tournant autour de Jean Jacques Henner.

Petit rappel sur l'affectation de chaque étage et de chaque pièce :

Au sous-sol, nous aurons un four à pain qui est en cours de montage par des bénévoles et l'escape Game, ainsi qu'une friperie.



Couloir rdc

Au rez de chaussée, vous trouverez un espace de réunion pour les associations, une boîte à livres géante, un espace ludothèque, un café littéraire et une épicerie participative.



Salon Henner



Épicerie

Au premier étage, nous aurons l'atelier du peintre, qui pourra accueillir des associations artistiques mais aussi être transformé en salle de réunions. Il est agrémenté d'un petit studio pour accueillir les artistes de passage.

De l'autre côté de l'étage, un appartement F3 de 75 m² est en construction et au dernier étage, 2 autres futurs appartement F2 de 63 et 52 m² sont également en travaux.

A l'arrière du bâtiment, l'ascenseur est en cours de montage.

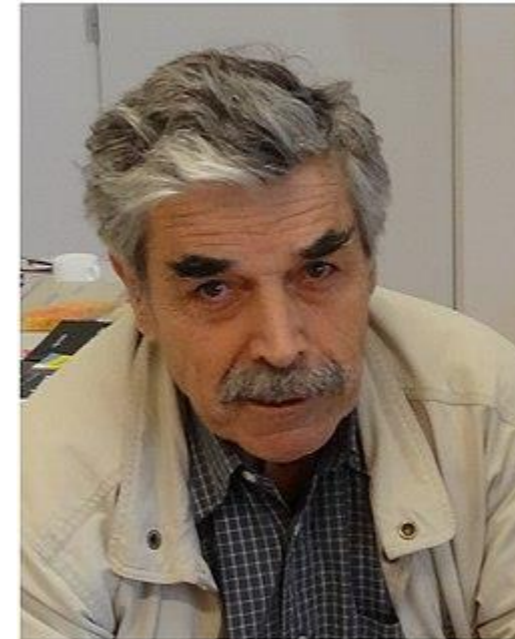
L'inauguration du bâtiment dans son entièreté est prévue en juin 2025.

Il faut préciser que cet immense projet n'aurait pas pu voir le jour sans une équipe de bénévoles motivés et d'un tissu associatif très actif et engagé, qui s'est entre aidés, pour en faire une nouvelle place de village et un lieu de vie intergénérationnel.



Café littéraire

LOUIS SCHITTLY, le « médecin-paysan » de Bernwiller, l'humaniste convaincu, le fervent défenseur de la langue et de la culture alsacienne, n'est plus....



Louis Schittly le « médecin-paysan », co-fondateur de Médecins sans frontières, le romancier et cinéaste, colauréat du prix Nobel de la Paix 1999 est décédé le 1^{er} janvier 2025, à l'âge de 86 ans.

Né le 7 juillet 1938 à Bernwiller, Louis avait vocation à devenir paysan comme son père, son grand-père....

Il a fait ses études de médecine à Strasbourg puis à Lille.

Diplômé en 1968, il a ensuite rejoint le mouvement de mai 68, à Paris ; il est alors en poste à l'Institut Pasteur.

Au printemps suivant, il rejoint la Croix Rouge qui cherche des médecins pour s'occuper d'hôpitaux au Biafra, région dans le Sud Est du Nigéria où la guerre faisait rage.

Il voit alors la mort de près et s'active à soigner des milliers d'enfants en proie à la famine.

Il y fera la rencontre d'un jeune chirurgien nommé Bernard Kouchner.

De retour en France, ils fondent ensemble le GIMCU qui deviendra l'année suivante *Médecins sans Frontières*.

Louis Schittly se rendra également au Vietnam, en côte d'Ivoire, au Mali ou encore en Afghanistan, partout où la pauvreté la famine, la guerre fait rage.

A son retour en France, il reprendra ses études pour se spécialiser en Ophtalmologie.

Louis était très attaché à ses racines alsaciennes, à sa terre, à son village.

En 1975, il sort le film « D'Goda », fiction tournée principalement à Bernwiller par des acteurs amateurs.

De juin à Octobre 1980, il retourne en Afghanistan, où viennent d'entrer les troupes soviétiques.

Ce sera la dernière de ses missions périlleuses.

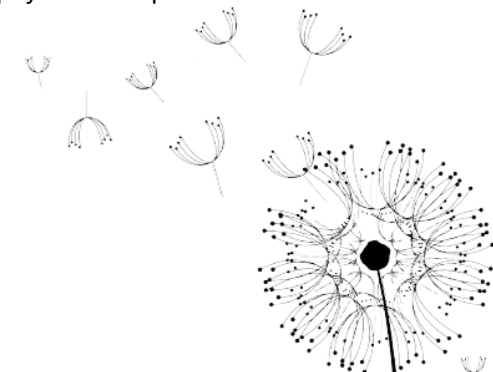
En 1981, il épouse Erika et fondera une famille. Ils auront 2 enfants, Jean-Baptiste et Martha.

Il reviendra alors vivre avec sa famille dans la ferme familiale.

D'autres missions humanitaires suivront cependant (Mali, Sud Soudan...)

Il profitera de sa retraite pour écrire son autobiographie « l'homme qui voulait voir la guerre de près » (paru en 2011), et le petit almanach « Kalenderschitla » (paru en 2017) : des histoires vues, vécues et entendues. Des histoires qui montrent « jusqu'ou l'homme peut aller dans la gentillesse comme dans la connerie ».

Louis le bourlingueur patenté, l'humaniste convaincant et convaincu, le sundgauvien farouche, le médecin-paysan n'est plus....



Promeneurs, vététistes, cavaliers et chasseurs

... parcourent les mêmes sentiers et chemins. Tous aspirent à exercer leur loisir dans des conditions de sécurité, de quiétude et de bonne cohabitation et ce, dans un environnement préservé.

Certains peuvent le pratiquer tous les jours de l'année et les chasseurs sont eux-mêmes

astreints à pratiquer uniquement le week-end et, certains jours de la semaine de septembre à mars. La chasse anticipée peut aussi se pratiquer dès le mois de juin, pour assurer une régulation du grand gibier.

Si vous entendez des coups de fusil, des chiens de chasse aboyer, des chasseurs : vous êtes vraisemblablement à proximité d'une battue de chasse collective.

Si vous en avez la possibilité, essayez de modifier votre itinéraire (en veillant toutefois à éviter de traverser la battue) et de choisir un autre lieu de promenade.

Dans tous les cas, nous vous recommandons :

- Faites connaître votre présence en vous signalant au premier chasseur rencontré sur la ligne de battue, tout en essayant de ne pas perturber la chasse.
- Faites-vous voir en vous mettant dans un endroit dégagé, ne vous cachez pas.
- Faites-vous entendre en parlant, en sifflant éventuellement ou en actionnant votre sonnette (pour les vélos).
- Regroupez-vous (si vous êtes plusieurs) et placez-vous dans un endroit le plus découvert possible.
- Restez sur les sentiers ou « monotraces » et ne vous aventurez pas hors-sentiers. Les chasseurs s'attendent plus à rencontrer des randonneurs sur les sentiers qu'en dehors.
- Si vous avez un chien, tenez-le en laisse ou gardez-le au pied.
- Une fois qu'un chasseur (ou plusieurs) vous a vu, allez à sa rencontre.

- Pour en savoir plus sur le déroulement de la battue en cours, demandez-lui où se déroule la chasse ? S'il y a d'autres chasseurs. S'il y a des zones à éviter et des zones où vous pouvez aller tranquillement. ? Combien de temps va durer la chasse ?
- Et finalement en fonction de ces renseignements, par mesure de vigilance éloignez-vous progressivement de la battue en cours.

Plus généralement courtoisie et sourire restent de mise.

- Consignes plus générales en matière de cohabitation avec les chasseurs « sur le chemin du bien vivre ensemble !»
- Prenez connaissance des indications à l'entrée des forêts domaniales et communales avec les dates de chasse.
- Soyez visibles, notamment en portant des vêtements ou sacs de couleurs vives.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le chasseur est puni :

- En cas de non-réalisation du minimum du plan de chasse, d'une contravention de 5ème classe à **1500 euros** pour un animal non réalisé (jusqu'à **7500 euros** pour une association de chasse).
- En cas de dépassement du plan de chasse (prélèvement supérieur au maximum autorisé) ou de défaut de marquage (absence de dispositif bracelet).

Le non-respect du tir qualitatif entraîne la correction du plan de chasse par la Fédération l'année suivante afin de **rétablir** la pyramide des âges. Le plan de chasse quantitatif, c'est-à-dire le nombre d'animaux à prélever, reste identique.

En cas de surpopulation sur un lot, le préfet peut ordonner une battue administrative.

Source :

<https://www.chasseurdefrance.com/vivre-la-nature-ensemble/>

NOUVEAU

GARDEZ UN ŒIL SUR LES ZONES DE CHASSE À PROXIMITÉ

Bénéficiez d'informations précises sur les dates et zones de battues dans votre commune, et tant d'autres en Alsace Moselle...



Fonctionnalités et avantages :

- Carte des battues en cours et à venir
- Informations sur les zones chassées
- Recherche par commune
- Recherche par date
- Codes couleurs simples
- Géolocalisation
- Thèmes des cartes
- Tutoriel intégré

Un site internet :

battues.chasse-alsace-moselle.fr

Une application :

Scannez ce QR code & téléchargez l'application sur votre smartphone.



IOS



Android



Une application gratuite pour sécuriser vos sorties en famille !

Une réalisation illicoweb

Agence spécialisée dans la création de sites internet depuis 2001 !

ILLICO WEB

UN HERISSON DANS SON JARDIN ? UNE VRAIE CHANCE !



Espèce en danger, le hérisson d'Europe pourrait disparaître d'ici à quelques années.

Le protéger est donc indispensable. S'il apprécie les forêts de feuillus et ses sous-bois, ce petit mammifère aime aussi se promener dans les prairies, les bocages, les parcs et les jardins.

Animal nocturne, on peut parfois le croiser dans la journée, particulièrement lors de la période de reproduction, entre mai et août.

Le jardin idéal

Véritable allié du jardinier, le hérisson est un moyen sûr et écologique pour se débarrasser des limaces et des escargots, dont il raffole.

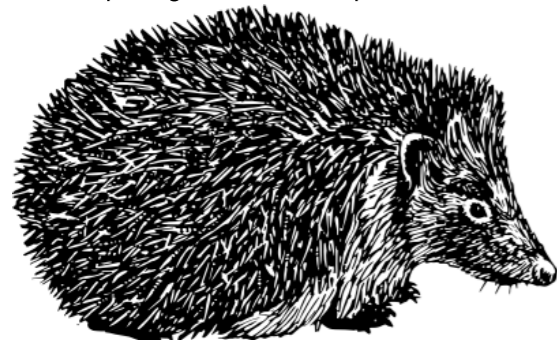
Bannissez donc les produits phytosanitaires, qui lui sont néfastes et peuvent même l'empoisonner.

Insectivore, il se nourrit également d'invertébrés terrestres.

Il sera particulièrement heureux dans un jardin à la végétation variée.

N'hésitez pas à déposer à plusieurs endroits des bols d'eau qui lui seront utiles.

Le hérisson a également besoin d'un abri : tas de bois, de branches, de pierres ou de feuilles mortes, pour se protéger des intempéries. Il l'utilisera



également pour son hibernation qui commence en novembre et dure environ quatre mois.

Le protéger au quotidien

Pendant son hibernation, si les températures s'adoucissent, le hérisson peut sortir de son abri pour aller chercher de quoi se nourrir. Il peut, ainsi, parcourir entre 4 à 6 km par nuit. Pour faciliter ses déplacements et éviter qu'il ne se coince dans un grillage, créez des passages d'environ 15 cm au ras du sol, près des clôtures.

Prudence lorsque vous nettoyez votre jardin avec un râteau ou que vous passez la tondeuse lorsque l'herbe est haute.

Même si le hérisson vient régulièrement dans votre jardin et devient familier, n'oubliez pas qu'il reste un animal sauvage.



Si vous devez le faire sortir par nécessité, contacter une association qui saura le prendre en charge : *le sanctuaire des hérissons, les Ptits Kipik, la ligue pour la protection des oiseaux ...* et bien d'autres.

ESPECE PROTEGEE

Le hérisson fait partie de la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire ainsi que dans toute la Communauté Européenne : il est interdit de le détruire, de le transporter, de le naturaliser et de le mettre en vente.

INSCRIPTION ECOLE PRIMAIRE



Pour préinscrire votre enfant à l'école primaire, contactez la directrice, Madame Stéphanie COSTE.
☎ 03 89 25 93 40
✉ ce.0680412D@ac-strasbourg.fr

ACCUEIL DU MATIN



Pour les parents dont les horaires de travail sont incompatibles avec les horaires d'ouverture des écoles le matin, la commune de Bernwiller propose un accueil anticipé des enfants scolarisés à Bernwiller le matin à partir de 7 h 00 jusqu'à l'ouverture des classes.

Les inscriptions ont lieu au Secrétariat de la mairie, durant les horaires d'ouverture du standard téléphonique ou par email.

Vous devez indiquer le jour et l'heure, les noms et prénoms de l'enfant, sa classe et les noms et prénoms de la personne à prévenir en cas d'urgence ainsi qu'un numéro de téléphone.

Le tarif est fixé forfaitairement à 1€50 par jour d'accueil et par enfant.

☎ 03 89 25 30 15
✉ mairie@bernwiller.fr



ACCUEILS PÉRISCOLAIRES (MIDI & SOIR)

Les inscriptions pour les accueils de loisirs et les restaurants scolaires se font auprès de la Communauté de communes Sud Alsace Largue.

7 rue de Bâle 68210 Dannemarie
<https://www.sudalsace-largue.fr/>

Service Restauration scolaire
☎ 03 89 07 53 09

Périscolaire Bernwiller (midi & soir)
☎ 07 84 58 60 78
✉ peri.bernwiller@sudalsace-largue.fr

PRODUITS RESIDUELS MENAGERS

En cas d'emménagement je me signale dès que possible auprès du service environnement qui me donnera la procédure à suivre :

- pour me faire livrer un bac, si il n'y en avait pas à l'adresse
- pour ouvrir un compte « redevance incitative » qui permettra au bac d'être collecté
- pour transmettre le numéro du bac de l'ancien locataire ou propriétaire si il existait dans mon ancien logement

Service Produits résiduels ménagers

Annexe Sud Alsace Largue
Zone d'activité des Tuiliers
68210 Retzwiller
☎ 03 89 07 24 24
✉ info@sudalsace-largue.fr



CENTRE DE VALORISATION INTERCOMMUNAL (DÉCHETTERIE)



Le site est ouvert à tout usager inscrit au service des produits résiduels.
Annexe Sud Alsace Largue ☎ 03 89 07 24 24
Zone d'activité des Tuiliers
68210 Retzwiller

OUVERTURE DU CENTRE DE VALORISATION 2025

1ER OCTOBRE - 31 MARS	1ER AVRIL - 30 SEPTEMBRE
LUNDI - 8h30 - 12h00 - 13h30 - 16h30	LUNDI - 8h30 - 12h00 - 13h30 - 17h00
MARDI - FERMÉ	MARDI - FERMÉ
MERCREDI - 8H30 - 12H00 - 13H30 - 16H30	MERCREDI - 8H30 - 12H00 - 13H30 - 17H00
JEUDI - 13H30 - 16H30	JEUDI - 13H30 - 18H00
VENDREDI - 8H30 - 12H00 - 13H30 - 16H30	VENDREDI - 8H30 - 12H00 - 13H30 - 17H00
SAMEDI - 8H30 - 16H00	SAMEDI - 8H30 - 16H00

ASSAINISSEMENT



Les services assainissement se situent désormais à la nouvelle annexe territoriale Sud Alsace Lague à Retzwiller, au 11 Rue Gilardoni - Zone d'activités des Tuiliers (à côté du centre de tri et de valorisation).

Les horaires d'accueil du public sont les suivants :

LUNDI	8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00
MARDI	Fermé
MERCREDI	8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00
JEUDI	8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00
VENREDI	8h30 – 12h00

Afin de faciliter l'accueil et de répondre au mieux aux besoins des habitants, un standard téléphonique unique permet d'accéder directement aux services à ce numéro : 03 89 07 24 24.

EAU POTABLE



En cas d'emménagement ou de demande de branchement, je me signale dès que possible auprès du Syndicat Intercommunal d'Eau Potable dit S.I.A.E.P Ammertzwiller-Balschwiller et environs qui me donnera la procédure à suivre.

Service eau potable

2 rue de l'École
Ammertzwiller
68210 Bernwiller

☎ 03 89 25 34 09

✉ siaep.ammertzwiller@wanadoo.fr

Les horaires d'accueil du public sont les suivants :

LUNDI	9h00 – 12h00
MARDI	9h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00
MERCREDI	Fermé
JEUDI	9h00 – 12h00
VENREDI	9h00 – 12h00

Fuite d'eau ?

Les canalisations qui se situent après le compteur sont réalisées par le propriétaire/abonné et sont sous sa responsabilité. En conséquence, ce sont les installations privées de l'abonné qui alimentent les pièces du local d'habitation en eau. Le compteur marque la limite de la responsabilité du service d'eau potable.

PLATEFORME DES DÉCHETS VERTS



Les horaires d'accueil du public sont les suivants :

	HIVER ❄️ Novembre à Mars	ÉTÉ ☀️ Avril à Octobre
LUNDI	Fermée	14h00 – 20h30
MERCREDI	13h00 – 18h00	14h00 à 20h30
SAMEDI	09h00 – 18h00	09h00 – 20h30

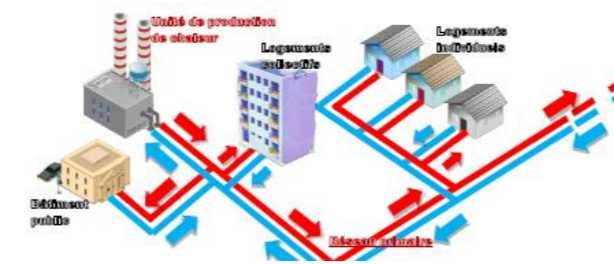
🚫 DECHETS ALIMENTAIRES INTERDITS : 🚫

🌿 y compris les fruits et légumes et autres denrées alimentaires.

Merci de ne rien déposer en dehors des conteneurs et de ramasser ce qui peut tomber à côté.

Plateforme interdite aux professionnels.

RÉSEAU DE CHALEUR



Vous avez acheté un logement raccordé au réseau de chaleur de la commune, je me signale dès que possible auprès de la mairie qui me donnera la procédure à suivre.

2 rue de l'École
Ammertzwiller
68210 Bernwiller

☎ 03 89 25 30 15

✉ mairie@bernwiller.fr

Les horaires d'accueil du public sont les suivants :

LUNDI	9h00 – 12h00
MARDI	15h00 – 18h00
MERCREDI	Fermé
JEUDI	15h00 – 18h30
VENREDI	9h00 – 12h00



ROSACE FIBRE



La fibre est déployée ! Êtes-vous éligible ?

Vous avez peut-être déjà entendu un voisin ou un ami parler de sa connexion internet, plus rapide et simultanée depuis quelques temps ? Eh oui, le réseau fibre optique Rosace est bien installé dans la commune !

Quelles démarches ?

Vous n'avez pas encore de ligne fibre optique à votre domicile ? Pas de panique, voici les étapes à suivre :

- Testez votre éligibilité sur www.rosace-fibre.fr dans la rubrique « Éligibilité et démarches ».
- Si vous êtes éligible, à vous de jouer et de choisir un FAI (Fournisseur d'Accès Internet) parmi les opérateurs présents sur le réseau et sur votre commune.
- Si vous avez besoin d'être accompagné dans vos démarches, consultez notre rubrique « Éligibilité et démarches », suivez la marche à suivre et préparez les documents et les justificatifs demandés en amont. Laissez-vous ainsi guider vers la procédure appropriée et retrouvez l'avancée de votre dossier en ligne.

La fin du réseau cuivre

Pensez dès maintenant à la fibre optique avant l'arrêt total du réseau téléphonique (2026 et 2030).

Aujourd'hui, la technologie fibre optique vous offre une multitude d'avantages, comparée à l'ADSL qui est vouée à disparaître progressivement sur l'ensemble du territoire.

Plus stable et plus performante, elle est la solution à tous vos soucis de connexion !

Alors, prêt à passer à la fibre optique ?

Plus d'information sur www.rosace-fibre.fr, rubrique « Éligibilité et démarches »

Suivez également La Fibre Rosace sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn.



ÉTAPE 1 Testez votre éligibilité



ÉTAPE 2 Trouvez votre opérateur



TARTINE AU MUNSTER

4 personnes

Munster fermier au lait cru
450 g

Pain de campagne **4 tranches**

Jambon cru **8 tranches**

Pomme de terre (cuite à l'eau et pelée) **2 unités**

Graines de cumin **1 c à c**

Poivre

Vin blanc (gewurztraminer) **8 à 10 cl**



Préparation

Couper les pommes de terre en rondelles. Couper le munster en tranches. Découper le jambon cru en lamelles.

Imbiber légèrement les tranches de pain avec le vin blanc. Répartir dessus les pommes de terre, le munster, le jambon cru, poivrer et parsemer de graines de cumin.

Passer les tartines quelques minutes sous le gril du four.

Servir dès la sortie du four. Savourer bien chaud accompagné d'une salade verte et dans vos verres, un gewurztraminer, avec modération bien sûr !

Source :

<https://cuisine.journaldesfemmes.fr/recette/341675-tartine-au-munster>

SOUPE D'EPINARDS AU MORBIER

4 personnes

Morbier AOP **100 g**

Pousses d'épinards **500 g**

Pomme de terre moyenne **1**

Oignon **1**

Huile d'olive **2 c à s**

Cube de bouillon de volaille **1**

Sel / Poivre du moulin



©IMAGE ASSOCIES
Matthieu Chenebt

Préparation

Laver les épinards et les équeuter. Peler la pomme de terre et la couper en petits dés. Peler et émincer l'oignon.

Faire de jolies lamelles de Morbier à l'aide d'un économe. (Prévoir 4 à 5 lamelles par assiette.)

Dans une grande casserole, faire chauffer 2 c à s d'huile d'olive puis faire revenir l'oignon jusqu'à ce qu'il devienne translucide. Ajouter les épinards et les dés de pommes de terre. Saler et poivrer.

Faire cuire à feu moyen jusqu'à ce que les épinards soient fondus.

Dans une autre casserole, faire chauffer 600g l'eau avec le cube de bouillon et porter à ébullition.

Verser le bouillon terminé sur les épinards et porter à ébullition et laisser cuire à feu doux environ 15 min.

Mixer ensuite la préparation et rectifier l'assaisonnement si besoin.

Servir dans des assiettes creuses et déposer délicatement quelques lamelles de Morbier sur chacune d'elles.

Source :

<https://cuisine.journaldesfemmes.fr/recette/3110879-soupe-d-epinards-au-morbier>

BURGER RUSTIQUE AU MONT D'OR

4 personnes

Pain(s) burger **4**

Bacon **8 tranche(s)**

Steak haché(s) **4**

Mont d'or **4 c. à s**

Oignon(s) rouge(s) **1**

Confit d'oignon **4 c. à c**

Sel, poivre



© par CuisineAZ

Préparation

Coupez les pains burgers en deux et faites-les griller au grille-pain ou sous le gril du four.

Pendant ce temps, faites griller les tranches de bacon dans une poêle anti-adhésive à feu moyen jusqu'à ce qu'elles soient bien croustillantes et dorées. Retirez-les de la poêle et réservez.

Dans la même poêle, ajoutez les steaks hachés et faites-les cuire environ 5 minutes de chaque côté, selon la cuisson souhaitée.

En fin de cuisson, déposez 1 c. à soupe de Mont d'Or (sans la croûte) sur chaque steak. Laissez fondre légèrement, puis salez et poivrez selon vos goûts. Retirez la poêle du feu et réservez les steaks.

Épluchez l'oignon rouge et découpez-le en fines lamelles.

Étalez 1 c. à café de confit d'oignons sur la partie inférieure de chaque pain burger grillé. Placez un steak haché au fromage sur chaque base, ajoutez les lamelles d'oignon rouge, puis les tranches de bacon croustillantes. Refermez les burgers avec les parties supérieures des pains.

Servez les burgers de suite, accompagnés de frites ou d'une salade.

Source :

<https://www.cuisineaz.com/recettes/burger-rustique-au-mont-d-or-91609.aspx>

5 ASTUCES POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE AU QUOTIDIEN

PRESERVER LA FRAICHEUR DES BOUQUETS



Il est toujours agréable d'avoir un joli bouquet de fleurs fraîches chez soi. Pour les conserver plus longtemps, ajoutez un gramme d'aspirine dans l'eau du vase. Cela aidera à maintenir l'eau propre et à prévenir la prolifération bactérienne.

BASKETS: RETROUVEZ UNE BLANCHEUR ECLATANTE

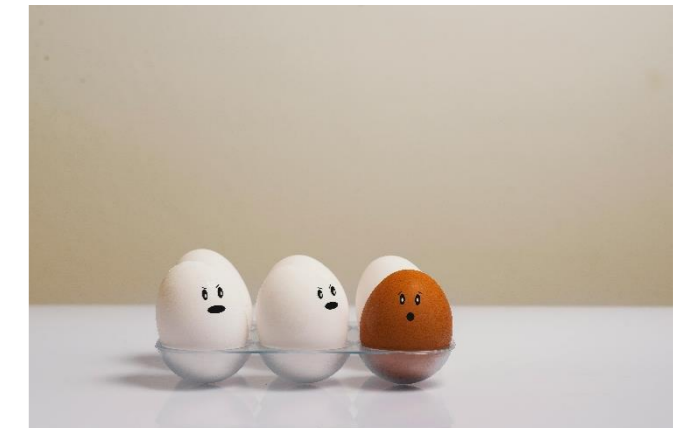
Ce produit d'hygiène buccale permet aussi de retrouver des baskets blanches toutes propres : le dentifrice.

Commencez par passer une éponge humide sur vos chaussures. Munie d'une brosse à dents agrémentée d'une noisette de dentifrice de couleur blanche, frottez les tâches. Une fois celles-ci parties, vous pouvez ôter le surplus de dentifrice avec un chiffon propre ou un mouchoir en papier.



NETTOYER UN CADRE DORE EN BOIS

Pour raviver l'éclat d'un cadre ancien en bois doré, si joli dans sa patine, il faut commencer par le dépoussiérer avec un chiffon doux. Puis mélanger dans un bol 3 œufs et 20g de vinaigre blanc ; frottez légèrement les parties les plus ternies avec une brosse douce ou une brosse à dents imbibée de cette solution puis séchez le tout.



PERCER DU CARRELAGE SANS RISQUE

Munissez-vous d'une perceuse et d'un rouleau de scotch. Dessinez une marque au stylo pour bien situer l'endroit où percer puis posez le scotch dessus. Installez une mèche pour béton sur la perceuse et retirez l'option percussion. Percez à vitesse basse pour percer le carrelage puis plus vite pour percer le mur. Le scotch va empêcher la perceuse de déraiper et l'émail du carrelage de se fissurer.

ENFONCER FACILEMENT UN CLOU DANS LE PLATRE

Un tableau à accrocher ? Une pendule à fixer ?

Avant de jouer du marteau, trempez quelques instants les clous dans de l'eau portée à ébullition. Sortez-les de l'eau sans vous brûler, mais ne les essuyez pas. Munissez-vous d'un marteau : les clous vont alors s'enfoncer très facilement.



DIVERS

URGENCES

SAMU :
15



POMPIERS
18



EDF :
08 10 33 30 68



Gendarmerie de
DANNEMARIE :
03 89 25 04 09



DIVERS

MAIRIE :
03 89 25 30 15
mairie@bernwiller.fr



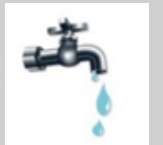
CCSAL :
03 89 07 24 24



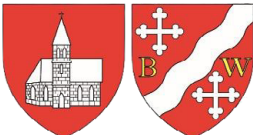
Presbytère de
Balschwiller :
03 89 08 88 10



En cas de fuite d'eau :
Contacter le syndicat
d'eau
03 89 25 34 09



Commune Nouvelle de
BERNWILLER
Arrondissement d'Altkirch



2 rue de l'École
Ammertzwiller
68210 BERNWILLER
Tél 03 89 25 30 15
mairie@bernwiller.fr

Heures d'ouverture au public :

LUNDI	09H00 à 11H30
MARDI	15H00 à 18H00
JEUDI	15H00 à 18H30
 VENDREDI	09H00 à 11H30

Site internet de la commune : ammertzwiller-bernwiller.fr

Plan d'accès :

